

Une charte de qualité de la prise en charge de la personne âgée dépendante au domicile

Quels sont les objectifs ?

- Donner du sens à l'action commune des professionnels intervenant au domicile de personnes âgées dépendantes.

Dans quel territoire ?

- Dans sept communes : Bousbecque, Comines, Deûlémont, Halluin, Linselles, Warneton et Wervicq-Sud, représentant 53 422 habitants, dont 19% de personnes âgées de 60 ans et plus.

Pour quel public ?

- Pour les professionnels, les aidants familiaux et les personnes en perte d'autonomie.

En quoi consiste le projet ?

- La charte a été élaborée par le CLIC de la Vallée de la Lys, service d'Euralys Syndicat intercommunal, soutenu par le département du Nord et ses partenaires, dans le cadre de la commission de la santé et du maintien à domicile.
- Elle a été réalisée avec les professionnels qui interviennent au domicile des personnes âgées dépendantes sur la base du volontariat.
- La signature de la charte tient lieu de code de bonne conduite professionnelle. Bien qu'elle ne soit pas juridiquement contraignante, la charte vaut engagement moral.
- Le public est informé des signataires de la charte par un signe distinctif

dans le gérontoguide du CLIC.

- La réussite du projet repose sur l'implication de tous les professionnels du territoire : les CCAS ; les structures d'accueil et d'hébergement des personnes âgées ; les structures d'aide à domicile (associations et/ou entreprises) ; les professionnels de santé (centres de soins, SSIAD) et les associations locales représentant les personnes âgées.

Contacts

Lysiane BILLET, directrice du CLIC de la Vallée de la Lys.

lbillet@euralys.eu

03 20 42 84 25